



## Branche professionnelle du caoutchouc

Observatoire National de l'Evolution des Emplois

# COMPTE RENDU DE REUNION

<b>Date et lieu</b>	<b>Jeudi 26 mars 2009</b> , de 14h00 à 17h30 <b>Agefos PME</b> , 187 quai de Valmy – 75 010 Paris (salle Valmy)
<b>Cadre</b>	Réunion de l'Observatoire National de l'Evolution des Emplois (ONEE) : 1 <sup>ère</sup> réunion de travail avec le cabinet ManExpert
<b>Ordre du jour détaillé</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Adaptation de la proposition d'intervention du cabinet Manexpert</li><li>2. Périmètre de l'étude quantitative</li><li>3. Lexique des termes utilisés</li><li>4. Architecture de la nomenclature des métiers : première proposition de familles professionnelles</li><li>5. Présentation et échanges sur les fiches métiers</li><li>6. Rôles des acteurs dans le projet et modalités de suivi</li><li>7. Prochaine réunion de l'ONEE</li></ol>
<b>Annexes au présent compte-rendu</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Support powerpoint du cabinet Manexpert présenté en séance</li><li>2. Lexique des termes utilisés</li></ol>

## Historique de l'ONEE

Date	Contexte	Thème
<b>12 juin 2008</b>	1 <sup>ère</sup> réunion	- Présentation par Agefos PME de l'offre de services et échanges. - Présentation du questionnaire de recueil des attentes et des problématiques
<b>2 octobre 2008</b>	2 <sup>ème</sup> réunion	- Restitution par Agefos PME de l'analyse des questionnaires - Définition des orientations à mettre en œuvre
<b>8 janvier 2009</b>	3 <sup>ème</sup> réunion	- Validation du cahier des charges de l'appel d'offres
<b>26 février 2009</b>	4 <sup>ème</sup> réunion	- Choix des prestataires à auditionner
<b>5 mars 2009</b>	5 <sup>ème</sup> réunion	- Audition des prestataires

## 1. Adaptation de la proposition d'intervention

### 1.1. Budget modifié

Le cabinet ManExpert présente une nouvelle proposition budgétaire suite à la demande de renégociation formulée par l'Onex lors de la séance du 3 mars 2009. Cette dernière s'élève à 110 000€ HT hors frais de déplacement hors région parisienne, pour un nombre total de jours d'intervention inchangé, à savoir 92 jours.

#### Intervention de l'ONEE :

L'ONEE s'étonne que ce budget n'inclut pas les frais de déplacement.

### Intervention de Ucaplast :

Ucaplast prend acte de l'effort financier consenti par le cabinet Manexpert mais regrette, compte tenu du contexte dans lequel évolue la branche professionnelle, que ce dernier ne soit pas plus important.

### Réponse du Cabinet Manexpert :

Les tarifs journaliers pratiqués par le cabinet sont dans la moyenne de ceux pratiqués par les cabinets parisiens. Le Cabinet Manexpert est conscient du climat dans lequel évolue la branche professionnelle du caoutchouc mais est contraint de pratiquer des tarifs plus ou moins harmonisés, sa clientèle étant essentiellement paritaire, certains membres pouvant ainsi siéger au sien d'instances de branches multiples.

### Décisions / conclusion :

L'ONEE prend acte de la nouvelle proposition budgétaire du cabinet ManExpert.

Les frais de déplacements nécessaires à la conduite de cette étude seront plafonnés à 5000 €. Ce point sera spécifié dans le contrat de prestation tripartite signé entre l'ONEE, Agefos PME et le cabinet ManExpert. Toute demande de déplacement complémentaire par le cabinet Manexpert fera l'objet d'une validation de l'ONEE.

## 1.2. Planning de l'étude modifié

Compte tenu de l'allongement de la durée de l'étude décidé par l'ONEE le 5 mars dernier, le cabinet Manexpert présente le planning de l'étude actualisé qui s'étend ainsi d'avril 2009 à mai/juin 2010.

Phases	Avril	Mai	Juin	Juil	Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Fév.	Mars	Avr	Mai
Cadrage du projet	■												
LOT 1	Phase 1 : constitution de la cartographie des métiers	■	■	■									
	Phase 2 : prospective branche	■	■	■	■	■							
	Phase 3 : description des métiers				■	■	■	■	■				
	Phase 4 : prospective des métiers sensibles								■	■	■	■	
LOT 2	Phase 1 : définition du contenu et des modalités de recueil des données	■	■										
	Phase 2 : envoi, réception et contrôle des données		■	■	■								
	Phase 3 : codification et analyse des données			■	■	■	■	■					
	Phase 4 : simulation démographique des populations concernées								■	■			
	Rédaction et présentation du rapport de l'étude (lots 1 et 2)											■	■

L'ONEE prend acte du planning présenté.

## 2. Périmètre de l'étude quantitative

Le cabinet Manexpert interroge l'ONEE sur le périmètre, en termes d'entreprises et de salariés, à retenir dans le cadre de l'étude : CCN, croisement NAF et CCN, ...

### Décisions / conclusion :

Le périmètre retenu sera issu du croisement entre la CCN et les codes NAF. Une attention particulière sera portée aux codes NAF à prendre en compte, en fonction de leur cohérence avec le champ d'application de la convention collective. Pour ce faire, le cabinet Manexpert se basera sur les fichiers Agefos PME, UCAPLAST et SNCP.

### 3. Lexique des termes utilisés

Le cabinet Manexpert présente à l'ONEE le lexique des termes qui seront utilisés lors pour conduire l'étude, joint en annexe 2 du présent compte rendu.

Il est précisé que ce lexique pourra être enrichi en fonction des travaux et des décisions qui seront prises concernant les productions de sortie (exemple : notion de pré-requis, métiers sensibles, compétences critiques, etc.)

Ce point n'appelle pas de décision.

### 4. Architecture de la nomenclature des métiers : première proposition de familles professionnelles

Sur la base de recherches documentaires, le cabinet Manexpert propose à l'ONEE un premier répertoire des familles professionnelles présentes dans les entreprises de la branche ainsi qu'un projet de définition pour chacune d'entre elle (cf annexe 1 au présent compte rendu). Cette trame servira de base au cabinet Manexpert pour l'analyse des métiers.

Ce point n'appelle pas de décision.

### 5. Présentation et échanges sur les fiches métiers

Le cabinet Manexpert présente une trame de fiche métiers type composée de la manière suivante :

- Intitulé du métier
- Autres appellations (intitulés des emplois couramment utilisés)
- Définition du métier (en termes d'activité générale et non de finalité : le métier consiste à..... )
- Activités principales du métier (6/8)
- Compétences : savoir-faire clés (5/6) et connaissances requises (5/6)
- Conditions d'exercice : à définir
- Conditions d'accès : à définir
- Autres...

Il est précisé que la prospective métiers fera l'objet d'un document distinct de la description des métiers actuels.

Ce point n'appelle pas de décisions aujourd'hui ; cette fiche fera l'objet d'une validation ultérieure.

A noter : l'ONEE souhaite qu'aucune référence au « poste » ne soit faite dans ces fiches.

### 6. Rôles des acteurs dans le projet et modalités de suivi du projet

Pour plus de souplesse et de réactivité, il est proposé l'organisation d'un groupe paritaire restreint qui serait chargé de procéder à des travaux intermédiaires.

#### Décisions / conclusion :

L'ONEE ne souhaite pas recourir pour l'heure à ce mode d'organisation.

### 7. Prochaine réunion de l'ONEE

La prochaine réunion de l'ONEE est fixée au 13 mai 2009 à 14h30.